



PLANNING DE PRÉSENCE

Enfant (s) : _____

Vacances de printemps (du 08/04/2019 au 19/04/2019)

Accueil de Loisirs - Vacances de printemps ⁽¹⁾

SEMAINE 15														
Lundi 08 avril			Mardi 09 avril			Mercredi 10 avril			Jeudi 11 avril			Vendredi 12 avril		
1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM
SEMAINE 16														
Lundi 15 avril			Mardi 16 avril			Mercredi 17 avril			Jeudi 18 avril			Vendredi 19 avril		
1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM	1/2 M	Repas	1/2 AM

Cochez les cases à remplir

(1) : N'indiquez pas les heures d'accueil complémentaires ; elles seront prises en compte automatiquement à l'arrivée ou au départ de votre enfant.

Date :

Signature

Important : Le planning de présence des enfants doit être transmis une semaine avant le début des vacances concernées.

Attention, le dépôt du planning de présence en structure ne prévaut pas d'une place tous les jours. Si la capacité maximale d'accueil est atteinte pour une journée, les nouvelles inscriptions seront refusées ce jour là.